## Lettre de dom Augustin de Lestrangeaux religieux de son Ordre - 1826

Aux Religieux de son Ordre, écrite en 1826,

33 ans après la fondation du Monastère de la Val-Sainte.

*La Sainte Volonté de Dieu.*

Mes très chers Frères,

Comme je prévois que l’esprit ennemi cherchera pour vous perdre plus sûrement, à vous attaquer par le fondement indispensable de la vie religieuse, c’est-à-dire, du côté de l’attachement, de l’amour, de la soumission que vous devez à celui qui tient la place de Dieu et que vous avez toujours eue pour moi jusqu’à présent, je viens vous ouvrir mon coeur et vous prémunir contre une tentation qui vous serait si funeste, puisqu’elle vous ferait sortir du bercail de Jésus-Christ, en vous détachant de l’autorité de Saint Pierre et des Papes ses successeurs, pour vous faire entrer dans le schisme qui a toujours été le pire de tous les maux, car, tant que le Pape n’aura pas rompu les liens qui m’attachent à vous, vous ne sauriez vous en séparer, quand même, ce qui n’est pas vraisemblable, plusieurs évêques de France voudraient vous y engager, sans vous séparer de sa Sainteté elle-même. *Charitas nunquam excidit* : la charité, quand elle est véritable, quand elle est vraiment la Charité de Dieu, ne cesse jamais, *nunquam* *excidit*. Il n’est pas un seul instant où elle ne soit toujours également vraie, également tendre, également désintéressée, également généreuse, *nunquam* *excidit*. Il n’est pas de circonstance, il n’est pas de mauvais procédé, il n’est pas de peine, de désagrément, de chagrin et d’affliction qui puisse la faire disparaître, *nunquam excidit*. Au contraire, plus on fait de mal à celui qui a le bonheur de la posséder et qui en est sincèrement animé, plus il s’efforce de faire du bien, plus il s’attendrit sur le sort de ceux qui se blessent eux-mêmes et c’est la plaie de leur âme qui l’afflige, plutôt que sa propre douleur, *nunquam excidit*. Plus on lui fait de mal, plus il s’efforce de faire du bien, *nunquam excidit*. Plus on le repousse, plus il désire, plus il s’empresse, plus il trouve de satisfaction à courir après ceux qui le fuient, à estimer ceux qui le méprisent et le dédaignent, à rechercher ceux qui le blâment et le rejettent, *nunquam excidit* ; et s’il était jamais obligé d’user de quelque sévérité, c’est alors que dans le fond du coeur, sa charité serait plus ardente, *nunquam excidit*.

Pressé par cette charité divine, je vous ai écrit, mes chers Frères, il y a un mois, une lettre toute d’amour, et vous en avez été touchés jusqu’aux larmes, du moins vous me l’avez écrit. Si quelques-uns d’entre vous ont changé, quant à moi je suis toujours le même pour vous ; je ne dis pas assez, je me sens au contraire plus pressé de charité, à mesure que vous êtes plus pressés de périls et de tentations ; et ce sont encore ceux qui sont plus coupables, ceux dont j’aurais par conséquent plus à me plaindre, qui ont plus de part à mon affection et à ma tendresse, parce que Jésus Christ, mon maître et mon modèle, en me chargeant du salut des âmes, m’a appris que ce ne sont pas ceux qui se portent bien, mais ceux qui sont, malades qui ont besoin de médecin.

Vous n’auriez pas de peine à le croire, si vous saviez ce que c’est que l’amour Paternel d’un père spirituel, S. Augustin, mon patron dit que son emploi n’est autre chose que l’office continuel de l’amour : *amoris officium* ; S. Chrysostome, que c’est le meilleur argument pour démontrer l’amour, *amoris argumentum* ; S. Grégoire, que c’est le témoignage, l’exercice continuel de l’amour, *amoris* *testimonium*. J’oserai dire avec S. Paul, que si vous avez plusieurs maîtres, plusieurs guides, différents supérieurs, vous n’avez qu’un seul père, *si decem millia poedagagorum habeatis in Christo* ; sed non multos patres : car, c’est moi qui vous ai enfantés en Jésus-Christ, *in Christo vos genui* ; c’est moi qui comme un père tendre, vous ai arrachés à la fureur des Français révolutionnaires en vous conduisant dans l’Helvétie ; qui, comme une mère vraiment amoureuse de vous, vous ai soustraits aux glaives de ces furieux, quand ils sont entrés dans la Suisse, pour mettre tout à feu et à sang, en vous conduisant au nombre de 244 entre mes bras jusque dans la Russie ; qui, comme un pasteur fidèle et vigilant ai été vous chercher parmi les sauvages de l’Amérique, du moins eux qui ont eu le courage d’y aller, et ai pris soin de la conservation de tous les autres, quoique je fusse poursuivi moi-même à toute outrance et avec la plus grande fureur par mes ennemis, qui disaient qu’il fallait faire un exemple de moi, tellement que n’ayant pu m’attraper, ils ont fait annoncer dans les papiers publics que j’avais été arrêté à Xembourg, déguisé en gendarme, et qu’ils m’avaient fait fusiller pour vous ôter l’espérance de me revoir ; c’est ce que je ne vous ai pas encore dit, du moins publiquement, parce que je me contentais de vous avoir retrouvés, mais puisque vous me forcez de vous parler de moi-même pour vous faire connaître dans la circonstance extraordinaire où nous sommes, tout mon dévouement pour vous, et l’attachement fidèle que vous devez avoir pour moi, je vous dirai ce que je n’ai jamais dit à personne, au risque de passer pour peu sage, comme S. Paul en parlant à mon avantage ; car, comme il le dit, on doit ordinairement cacher ce qui peut nous attirer quelques louanges, puisque nous ne sommes tous, et moi surtout, misères. Je vous dirai cependant, *incipiens dico*, que pensant que peut-être on n’en voulait qu’à moi seul, et que si on me tenait une fois, on vous laisserait tranquilles, j’ai été sur le point de me livrer pour vous sauver ; peut-être ai-je mal fait, il est vrai, de n’avoir pas suivi cette pensée, puisque j’aurais eu le bonheur de mourir pour vous et pour la charité, mais du moins, j’ai pu depuis, vous être de quelque utilité, et si vous trouvez que tout cela soit peu de chose, soyez assurés que je suis prêt à en faire pour vous beaucoup plus : *Si parva sunt ista adjiciam multo majora*. Enfin c’est moi qui tout indigne que je suis, comme un berger fidèle et un guide soigneux, vous ai reconduits dans votre patrie, en vous faisant éviter les pâturages empestés des hérésies où l’on aurait bien voulu vous entraîner, surtout en Autriche, et qui ai souffert et souffre encore à présent tant de désagréments pour vous et pour votre conservation. Mais prenez garde, il ne faut pas que ces petits reproches que mon devoir m’oblige de vous faire et que je fais même aux plus coupables, avec toute l’affection d’un père tendre, tel que je suis (j’ose le dire), troublent la charité qui doit régner parmi vous tous, en vous inspirant du mécontentement contre ceux d’entre vous qui ont manqué à ce qu’ils me devaient à tant de titres ; souvenez-vous que vous êtes tous mes enfants, que nous sommes tous fragiles, que le sort de l’homme est de se tromper et de s’égarer en beaucoup de choses, que la faute où quelques-uns sont tombés, vous pouvez y tomber vous-mêmes, que ceux qui ont manqué si essentiellement à l’obéissance qu’ils avaient vouée à Dieu, vous serviront peut-être de modèles à l’avenir en fait de soumission ; enfin, qu’il n’y a que-ceux qui *persévèrent* dans leur égarement jusqu’à la mort, dont on puisse dire véritablement *perseverare diabolicum*. Je finis donc, mes très chers frères et enfants vraiment bien aimés, en faisant pour vous à Dieu la même prière que faisait notre divin sauveur à son père, pour ses disciples et leurs successeurs, et par conséquent aussi déjà pour vous. *Pater sancte !* Père saint ! conservez dans la charité ceux que vous m’avez confiés, *serva eos quos dedisti mihi, ut unum si sint*. Oui, ce que je demande en ce moment pour eux, c’est qu’ils ne soient qu’un entre eux, *ut unum sint*, et que par cette intime charité, *ut sint consummati in unum*. Et que les fidèles ne voyant parmi eux que paix, union et amour, ne puissent trouver matière à se scandaliser, mais reconnaissent au contraire que l’esprit de Dieu est vraiment avec eux, *ut* *cognoscat mundus*. J’ai toujours tâché, Seigneur, de leur inspirer et de conserver dans leurs coeurs la sainte charité. Je leur ai dit souvent que vous étiez la charité même, que c’était votre attribut principal, votre nom par excellence, *Deus charitas est.* Je puis donc dire comme votre divin Fils, que je leur ai fait connaître votre nom le plus doux, *notum feci eis nomen tuum*, et puisque cette divine charité vous plaît tant, ô mon Dieu ! je prends la résolution de la leur prêcher encore davantage, de la leur prêcher toujours, de la leur précher jusqu’à la mort, à l’exemple de votre disciple bien-aimé, et j’ose dire avec notre Sauveur : *notum feci eis nomen tuum, et notum* *faciam* ; je puis donc, mes très chers frères, vous assurer que c’est dans le sein de cette charité, toute divine, que je suis cette fois, plus que jamais, tout à vous en son amour.

Fr. Augustin Abbé des religieux et religieuses de Notre-Dame de la Trappe,

P. S. J’ai montré ma lettre à la congrégation des évêques et réguliers : on a voulu en avoir une copie, elle servira de condamnation à ceux qui méconnaîtraient leur devoir, car ce n’est pas à l’évêque du lieu, que vous avez fait voeu d’obéissance, mais selon les règles de l’Église, à un supérieur monastique, et c’est à lui seul que vous devez la rendre.

Rome le 1826.

## Testament de dom Augustin de LestrangeMont-Cassin - 1826

La sainte Volonté de Dieu

C’est du Mont Cassin que je vous écris, mes très chers Frères, vous en serez surpris, mais vous le serez bien davantage lorsque vous saurez que c’est peut-être pur la dernière fois de ma vie, car j’ai reçu mes derniers sacrements. J’ai été, par la grâce et le secours de Dieu, les recevoir à l’église sans y être même transporté, mais seulement soutenu par deux personnes. C’était une consolation pour moi de penser que je mourrais aux pieds de notre saint législateur et que je pourrais recommander à sainte Scholastique, dont les reliques résident auprès des siennes, nos chères religieuses, ces chères âmes pour le soin desquelles j’ai eu et j’ai encore en ce moment tant de choses à souffrir, mais qui m’ont donné et me donnent, même spécialement à présent, tant de consolations pour leur bonne union, leur conformité de sentiments dans tous leurs monastères, à l’exception d’un seul où je puis dire encore que ce n’est que le petit nombre qui ne marche pas dans la voie du Seigneur. Assurez-les bien que je suis pour elles dans les mêmes sentiments que saint Cyprien lorsqu’il disait aux religieuses de son temps : (Citation latine)

Dites à mon Père Jean d’en faire la traduction en français et de l’écrire dans ce que je laisse de blanc ci-dessus, parce que je n’en ai ni le temps ni la force.

« Maintenant nous nous adressons aux vierges dont le soin nous est d’autant plus précieux que leur dignité est plus sublime. C’est là la fleur de l’arbre mystique de l’Église, en elles, la grâce spirituelle brille avec plus d’honneur et d’éclat, la candeur naturelle est plus agréable, les œuvres de salut et de récompenses plus parfaites et plus incorruptibles. Elles sont cette image de Dieu qui réfléchit la splendeur de sa sainteté, elles sont la plus illustre portion du troupeau de Jésus Christ. La glorieuse fécondité de l’Église, notre sainte mère, se réjouit d’enfanter par elle (ceci pour les mères prieures) et de développer en elles ses rejetons florissants, et plus elle voit les rangs de ses vierges ajouter à leur nombre, plus elle se livre aux transports de sa joie. C’est à elles que nous parlons (ici nous parlons spécialement aux novices) c’est elles que nous exhortons, plutôt avec tendresse qu’avec autorité, ce n’est pas qu’étant les derniers et les plus petits, et que connaissant notre indignité nous voulions donner du poids à quelque réprimande de leurs désordre, mais c’est que, plus inquiets dans notre sollicitude à leur égard, nous redoutons davantage de les voir harcelées par les attaques du diable. »

Mais faites observer à nos chères Soeurs que les louanges qu’on donne à leur état, dont je leur fais l’application bien volontiers, ne seront véritablement méritées que par celles qui ont soin de joindre la pureté du coeur à la pureté du corps, c’est-à-dire qui au renoncement des plaisirs sensuels et des pompes du monde auront soin d’ajouter une soumission parfaite pour leurs supérieurs, parce que le détachement de son propre jugement et l’abandon de sa volonté sont aussi nécessaires à la pureté du coeur, que la chasteté à la pureté du corps.

Quant à nos Frères, je sens en ce moment que mon affection pour eux n’est pas moindre que pour nos chères Soeurs, ils sont même mes fils aînés. Et non seulement je chéris avec la plus tendre affection ceux qui sont demeurés fidèles, et c’est bien le plus grand nombre, mais même les faux frères qui se sont trouvés dans quelques-uns de nos monastères que je ne veux pas nommer, parce que je ne veux pas même m’en souvenir. Dites-leur que je leur pardonne de bon coeur tout le mal qu’ils m’ont fait. Je prie Dieu qu’il leur pardonne celui qu’ils ont fait à sa gloire et j’engage tous nos Frères à leur pardonner celui qu’ils ont fait à tout l’Ordre, mais je crois devoir leur tracer ici ce qui est marqué dans les constitutions auxquelles ils désiraient peut-être être soumis.

(Citation latine)

Traduisez-les en français afin que tous puissent les entendre.

Chapitre 70 - Comment doivent être punis ceux qui sollicitent des lettres contre les statuts de la congrégation ? Quiconque aura la témérité de solliciter sans permission (...) des privilèges, des indulgences, des mandements ou des lettres quelconques contre ou en-dehors des statuts de la congrégation, ou qui aura la hardiesse d’en user, encourra la sentence d’excommunication et la privation de son abbaye et de son office, s’il est en charge. S’il est simple religieux il sera détenu tant que (...). De plus, ceux qui enverront en cour romaine des lettres d’où il pourrait résulter quelque chose de nuisible à la congrégation ou à ses constitutions, seront privés de voix active pendant trois ans, s’ils sont en dignité.

Chapitre 83 - Quelle peine doit-on infliger à ceux qui résistent à l’ordre de leurs supérieurs ? Quoiqu’il soit tout à fait contre nature que l’on prenne les armes contre sa propre mère, cependant, comme il n’est aucune action si détestable dont un homme méchant ne soit capable, on a résolu par le présent décret que quiconque aura commis ce crime abominable (...) sera condamné à la peine portée par les lois contre les conspirateurs.

Cette lettre est demeurée un jour et une nuit sur l’autel du tombeau de saint Benoît, entre ses reliques et celles de sainte Scholastique, ainsi, recevez-la comme venant de leur part.

Je dis mille choses tendres à nos chers Frères convers et donnés que je n’oublie jamais.

Dites à nos chers petits enfants, car s’ils sont sages talium et regnum coelorum, combien leur salut m’est à coeur et combien j’étais prêt à faire de choses pour les sauver, j’en ai vu au Mont Cassin qui n’ont que sept ans et qui vont à matines tous les jours.

Je me recommande instamment aux prières de tous et suis, en leur souhaitant toutes les bénédictions possibles, tout à eux pour le temps et pour l’éternité.

Fr. Augustin Abbé des religieux et religieuses de Notre-Dame de la Trappe.

N.B. Je vous prie tous en général et chacun en particulier, comme si cette lettre n’était que pour lui, de me pardonner tous mes manquements à leur égard, qui sont partis de mon imperfection, mais non pas de mon indifférence et de mon défaut d’amour pour eux.

Faites des copies bien en règle et bien écrites de cette lettre et envoyez-les dans toutes nos maisons, 1° à Aiguebelle, 2° à Bellefontaine pour les Frères et les Soeurs, 3° à La Meilleray, par Nantes, département de la Loire-Inférieure, 4° à Lyon, et chargez nos Soeurs d’en faire des copies pour Bayeux, pour Montigny, pour l’Angleterre, pour Louvigné-du-Désert, par Fougères, (Ille-et-Vilaine). N’oubliez pas Westmalle, par Anvers et nos Frères qui sont en Alsace, non plus que ceux de Bellevaux par Besançon, mais commencez par Lyon.

P.S. Rome ce 12 novembre 1826 - Mettez à la fin de la lettre : Le grand danger est passé, mais il peut revenir. Ainsi je me recommande encore une fois aux prières de tous, mais bien plus pour le salut de mon âme que pour la santé de mon corps.

Vous devez comprendre que ce sont mes dernières volontés et que ce serait un crime de ne pas les remplir exactement et promptement.

La lettre est adressée au R.P. Jean-Marie, prieur du monastère de la Sainte-Baume (Var).

*Vie du vénérable Abbé dom Augustin de Lestrange, supérieur général des Trappistes*

par un religieux de son Ordre, [R.P. Louis Querbes]

seconde édition Aix, 1834, p.115-123.